

*Déclaration de l’Unsa Education au CDEN de l’Aude*

*du 29 juin 2023*

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Directeur Académique,

Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

La France traverse une crise financière aiguë, l’inflation galope, les métiers de l’éducation en général n’attirent plus du tout, le point d’indice des fonctionnaires est gelé depuis plus de dix ans… Et la réponse de notre gouvernement est un pacte sous conditions pour une augmentation des salaires. Le message à recevoir est simple et humiliant : pour gagner plus, vous devrez travailler plus – sous-entendu vous n’en faites pas encore assez… ou pas assez bien.

M. le Ministre connait bien mal nos professions et sous-estime beaucoup trop l’état de tension, de malaise et de mal-être dans lesquels se trouvent la plupart des personnels à tous les niveaux et dans tous les métiers de l’Education nationale, face aux pressions du système, que l’on soit enseignant, administratif, CPE, AED, AESH, chef d’établissement, IEN, psychologues, assistantes sociales, infirmiers scolaires, médecins du travail … etc.

Demander par exemple à des professeurs des écoles d’aller faire une heure de soutien aux collégiens à qui vous supprimez une heure de techno, ne résoudra en rien les difficultés que traversent les élèves.

Ces « mesurettes » illustrent bien le fait que nous sommes très loin d’une quelconque prise de conscience et encore moins d’une prise en compte de la crise que traversent nos professions. Ne pas se sentir entendu est la pire des communications.

Nous sommes aujourd’hui réunis pour entériner les mesures d’ajustement de la carte scolaire.

Une dotation exceptionnelle de 4 postes PE en cette fin d’année, c’est inespéré.

L’Unsa Education se satisfait bien évidemment de cette bonne nouvelle qui permet d’ouvrir 2 postes classes et 2 postes de remplaçant.

Pour autant, vous l’aurez compris, l’UNSA Education demande que cette dotation soit complétée, notamment afin de pouvoir ouvrir une classe à l’école de Trausse ou l’école maternelle de Cuxac d’Aude, des postes en IME après évaluation des besoins au sein d’un CSA spécial, mais aussi alimenter la brigade de remplacement dans le premier degré. Sur ce point, cette année encore, le remplacement s’est avéré de plus en plus problématique. Comment accepter le non remplacement pendant 15 jours de 2 classes dans une même école ? Comment accepter que le nombre d’élèves dans une classe double quand on répartit les enfants de la classe non remplacée ? Comment accepter le sentiment de culpabilité des personnels malades ? Lors du dernier CDEN, l’Unsa Education avait demandé, Monsieur le Directeur Académique, la tenue d’un groupe de travail sur cette problématique. L’Unsa Education attend votre décision.

Sur le sujet de l’inclusion, l’Unsa Education s’oppose à la fusion des métiers d’AESH et AED. La fusion de ces métiers ignore la professionnalité de ces personnels. Elle entrainerait une confusion des missions de chacun, une charge de travail supplémentaire et une difficulté de gestion importante.

Concernant la transformation du PIAL en PAS, l’Unsa Education rappelle que le fonctionnement actuel des PIAL ne répond pas aux besoins. Pour être une plus-value pour les personnels et les élèves, la transformation des PIAL doit s’accompagner des moyens ad hoc. Un dispositif d’inclusion scolaire, qu’il soit le Pial ou un autre, doit répondre à certaines exigences, notamment celle d’avoir des personnels (enseignants spécialisés, personnels médico-sociaux…) aptes à prendre en charge les enfants qui nécessitent un accompagnement individualisé.

L’UNSA Education lance une alerte concernant l’école inclusive et l’état de désarroi, de difficultés dans lesquelles sont nos collègues, nos élèves et leurs familles. Nous relayerons cette alerte en FSSSCT. Trop d’élèves de notre département ne peuvent avoir accès aux soins quand ils en ont besoin, car ils sont sur des listes d’attente souvent trop longues. Nous savons que c’est dès le plus jeune âge que les dépistages et la mise en place de suivis sont les plus efficaces. Des services débordés ne peuvent que proposer deux heures de suivi dans l’urgence d’un trouble de comportement, alors que ce sont des prises en charge bien plus conséquentes qui sont nécessaires. Des places en structures spécialisées sont attendues pendant de nombreux mois… Des personnels se retrouvent dans l’impossibilité d’exercer leur métier dans des conditions correctes. Côté Education nationale, nous devrions être en mesure d’assurer les dépistages et proposer un véritable accompagnement. Il n’en est rien car nos RASED fondent comme neige au soleil ! A ce sujet, l’UNSA Education demande la tenue du groupe de réflexion issu du CDEN qui se réunissait précédemment. La situation est grave : entendez-le !